

La vie après la Mort..

Par l'imam Ibn Rajab Al Hanbalî



L'accueil du défunt par sa propre tombe

At Tirmidhî rapporta le hadîth suivant d'après Abû Sa'îd [Al Khudrî] :

« **Le Messager d'Allâh *-sallâ l-Lahû ‘aleyhi wa sallam-* était entré dans son oratoire lorsqu'il vit des hommes en train de rire. Il leur dit alors : « Si seulement vous parliez souvent de celle qui détruit les plaisirs, cela vous occuperait bien plus utilement, et sachez que c'est la mort. Évoquez souvent celle qui détruit les plaisirs car ile ne se passe pas un seul jour sans que la tombe ne dise : « Je suis la demeure de l'exil, je suis la maison de la solitude, je suis le foyer des vers de terre. »**

Puis, lorsqu'on enterre le serviteur croyant, la tombe lui dit alors : « Sois le bienvenu ! Tu m'étais le plus parmi ceux qui marchaient au-dessus de moi. Lorsque je te prendrai en charge en ce jour et que tu m'appartiendras, tu verras alors ce que je ferai de toi. » Ensuite, elle s'élargit pour lui [d'une largeur] aussi grande que portera son regard, et on ouvrira pour lui une porte donnant sur le Paradis.

Cependant, lorsqu'on enterre le mécréant, la tombe lui dit : « Aucune bienvenue en ce qui te concerne ! Tu étais le plus détestable parmi ceux qui foulaient la terre. Lorsque je te prendrai en charge et que tu seras à moi, tu verra ce que je ferai de toi ! »

Puis la tombe se resserrera sur lui jusqu'à lui briser les côtes. Ensuite on fera venir 70 dragons à lui. Et si l'un d'eux crachait sur la terre, rien n'y pousserait tant que durerait ce bas-monde. Ces dragons ne cesseront de le mordre et de le griffer jusqu'au jour où il se présentera pour rendre des comptes (le jour de la résurrection). ». »

Aussi, At Tirmidhî rapporta un autre hadîth dans lequel le Messager d'Allâh *-sallâ l-Lahû ‘aleyhi wa sallam-* a dit : **« La tombe est soit un jardin parmi les jardins du Paradis, soit une fosse parmi les fosses de l'Enfer.** »

Baqiyyah Ibn Al Walîd rapporta aussi d'après Abul Hajjâj Ath Thamalî que le Messager d'Allâh *-sallâ l-Lahû ‘aleyhi wa sallam-* a dit : « **Lorsqu'on l'enterre, la tombe dit au défunt : « Malheur à toi ô descendant d'Âdam !**

Qui t'a trompé me concernant ?

Ne savais-tu pas que je suis la demeure de la discorde, la demeure des ténèbres, la demeure de la solitude, ainsi que la demeure des vers ?

Qu'est-ce qui t'a trompé sur moi lorsque tu passais près de moi tout hésitant ? »

Cependant, s'il s'agit de quelqu'un de pieux, une vois dira à la tombe : « Sais-tu qu'il ordonnait le bien et interdisait le mal ?! »

La tombe dira alors : « Je deviendrai alors verdoyante pour lui, son corps deviendrai lumineux et son esprit sera rapproché d'Allâh L'Exalté. ». »

Ibn Abi Ddunyâ rapporta quant à lui d'après Dâwud Ibn Fâ'id : « **J'ai accompagné 'Abdu Llâh Ibn 'Ubayd Ibn 'Umayr au cours d'un enterrement, il me dit alors :**

« On m'a rapporté que le Messager d'Allâh -*sallâ l-Lahû 'aleyhi wa sallam*- a dit :

« Le mort s'assoit et entend les pas de ceux qui l'ont accompagné [lors de son enterrement].

Mais rien ne lui parle si ce n'est la tombe qui lui dit : « Malheur à toi ô descendant d'Âdam ! Ne t'a-t-on pas mis en garde contre moi et contre mon étroitesse, contre mes horreurs et contre mes vers ?! Qu'as donc tu préparé pour moi ? ». »

Et 'Abd Ur Rahmân Ibn Abî Bakr Al Makkî rapporta que 'Ubayd Ibn 'Umayr a dit : **« Chaque mort est interpellé par la tombe dans laquelle il est enterré en ces termes : « Je suis la demeure des ténèbres, de la solitude et de l'isolement.**

Si tu étais obéissant au cours de ta vie terrestre, je serai une miséricorde pour toi aujourd'hui, et si tu as désobéi à ton Seigneur, je serai alors un châtiment pour toi.

Je suis la demeure où celui qui entre chez moi en être obéissant sortira joyeux, et où celui qui entre chez moi en être désobéissant sortira malheureux et avili. ». »

Hannad Ibn As Sârî rapporta également que 'Abdu Llâh Ibn 'Ubayd Ibn 'Umayr a dit : « **Allâh donnera à la tombe une langue avec laquelle elle pourra parler.**

Elle dira alors : « Ô descendant d'Âdam, comment as-tu pu m'oublier ?

Ne savais-tu pas que je suis la demeure des rongeurs, la maison des vers, la maison de la solitude et la demeure de la frayeur ? ». »

Et Ibn Abi Ddunyâ rapporta que Muhammad Ibn As Sammâk a dit : « **On nous a rapporté que lorsque l'on place le mort dans sa tombe et qu'il subit le châtiment et les désagréments, ses voisins [de tombe] l'interpellent en ces termes :**

« Ô toi qui a laissé ses frères et ses voisins derrière lui dans le bas-monde, notre cas ne fut-il pas un exemple clair pour toi ?

Ne savais-tu pas que tu nous rejoindrais un jour ?

Ne vois-tu pas comment nous nous sommes coupés de nos œuvres ?

Pourquoi n'as-tu pas pris ce que tes frères avaient ratés ? »

Ensuite, il est interpellé par les alentours de la tombe en ces termes : « Ô toi qui a été leurré par l'apparence du bas-monde, pourquoi n'as-tu tiré aucune leçon de l'exemple de ceux qui, parmi les tiens, sont enfouis sous terre et qui furent auparavant trompés par le bas-monde ?

Leur fin les a devancés vers la tombe et tu les a vus transportés par leurs proches pour être confiés à une demeure inévitable. ». »

Les habitants des tombes verront leur future destination chaque matin et chaque soir

Allâh qu'Il soit exalté et magnifié a dit :

« **Ils seront exposés au Feu matin et soir ; et, lors du jour de la résurrection, il sera ordonné : « Introduisez Pharaon et les seins au fin fond de la Géhenne ! »**. »
[Sourate 40, Verset 46].

Qatâdah a dit à propos du commentaire de ce verset : « **On leur dira : « Ô gens de Pharaon ! Voici vos demeures ! Ceci en guise de réprimande, d'abaissement et d'avilissement ! ».** »

Ibn Sirîn disait aussi : « **Abû Hurayrah venait nous voir après la Salât al 'Asr et disait : « Des Anges sont montés, d'autres sont descendus, et on a exposé les gens de Pharaon au Feu. » Chacun de ceux qui l'entendirent invoquait alors la protection d'Allâh contre le Feu.** »

De même, Shu'bah rapporta d'après Ya'lâ Ibn 'Atâ' que Maymûn Ibn Maysarah a dit : « **J'ai entendu Abû Hurayrah s'écrier en se levant le matin : « Nous sommes au matin, louange à Alâh ! On a exposé les gens de Pharaon au Feu. » Tout homme qui l'entendait se mettait alors à invoquer la protection d'Allâh contre le Feu.** »

Il est dit dans la version transmise par Hushaym d'après Ya'lâ, d'après Maymûn : « **Abû Hurayrah s'écriait deux fois chaque jour. Au début du jour il disait : « La nuit est partie, le jour est venu et les gens de Pharaon ont été exposé au Feu ! » Et au début du soir il disait : « Le jour est parti, la nuit est venue et les gens de Pharaon ont été exposé au Feu ! » Personne ne l'entendait sans chercher refuge auprès d'Allâh contre le Feu.** »

Aussi, Al Layth rapporta d'après Abû Qays, d'après Hudhayl, que Ibn Mas'ûd a dit : « **Les esprits des gens de Pharaon sont dans les gosiers d'oiseaux noirs. Chaque jour, on les expose deux fois au Feu. On leur dit alors : « Voici vos demeures ! » Ceci correspond en effet à la parole d'Allâh (qu'il soit glorifié et exalté) : « Ils seront exposés au Feu matin et soir ; et, lors du jour de la résurrection, il sera ordonné : « Introduisez Pharaon et les seins au fin fond de la Géhenne ! ». ».** »

Il y a également le hadîth rapporté par Al Bukhârî et Muslim dans leurs recueils authentiques, transmis par Ibn 'Umar, dans lequel le Prophète -*sallâ l-Lahû 'aleyhi wa sallam*- a dit :
« **Lorsque l'un de vous meurt, on lui fait voir matin et soir sa future destination. Alors, si il est des gens du Paradis, il fera partie de ces gens-là, et si il est des gens de l'Enfer, il**

fera partie de ces gens-là. Cela se passera ainsi jusqu'à ce qu'Allâh le ressuscite. Et on lui dit [chaque jour avant qu'il soit ressuscité] : « Voici ta place jusqu'à ce qu'Allâh te ressuscite au jour du la résurrection ! ». »

Et il est dit dans la version transmise par par Al Fudayl Ibn Ghazwân, d'après Nâfi‘, d'après Ibn ‘Umar : « **On fera passe devant tout homme qui meurt sa future place dans l'au-delà afin qu'il sache s'il est du nombre des gens du Paradis ou de celui des habitants de l'Enfer.** ».

Le rassemblement des morts autour du défunt et leurs interrogations (Ibn Rajab Al Hanbalî)

An Nasâ’î et Ibn Hibbân ont recensé dans leurs recueils respectifs le hadîth rapporté par Abû Hurayrah dans lequel le Prophète -*sallâ l-Lahû ‘aleyhi wa sallam*- a dit sur l'âme du croyant : « **Les Anges le ramènent près des âmes des croyants qui se réjouissent de son arrivée plus que l'un de vous du retour d'un proche qui était absent. Ils lui demandent ensuite : « Qu'a fait telle personne ? »**

Puis ils (les Anges) disent : « Laissez-le se reposer après les épreuves qu'il a subi dans le bas-monde. »

Lorsque le mort leur demande : « Est-ce qu'untel est arrivé auprès de vous ? »,

ils répondent : « On l'a emmené à sa mère qui engloutit toute chose (la terre). ». »

De même, Mu’âwiyah Ibn Yahyâ rapporta d'après Abû Ayyûb Al Ansârî que le Messager d'Allâh -*sallâ l-Lahû ‘aleyhi wa sallam*- lui a dit : « **Lorsque l'âme du croyant est prise, il est reçu par les âmes qui ont reçu la miséricorde d'Allâh de la même manière que l'on recevrait une bonne nouvelle dans le bas-monde.**

Ces âmes disent : « Accordez un répit à votre frère afin qu'il se repose, car il a traversé des moments terribles. »

Puis ils lui demandent [peu après] : « Qu'a fait telle homme ? »,

« Qu'a fait telle femme ? »,

« Telle femme s'est-elle mariée ? ».

Et lorsqu'ils l'interrogent sur un homme mort avant lui et qu'il répond : « Il est mort avant moi »,

ils disent alors : « C'est à Allâh que nous appartenons et c'est vers Lui que nous retournons !

On l'a emmené chez sa mère qui engloutit toute chose ! ». »

Ibn Abi Ddunyâ rapporta que Sâlih Al Marî a dit ceci : « **On m'a rapporte que les âmes se retrouvent au moment de la mort et disent à l'âme du nouvel arrivant : « Comment était ton refuge ?**

Dans quel corps étais-tu ?

Dans un corps vertueux ou bien un corps transgresseur ? ». »

Et Âdam Ibn Ilyâs rapporta également dans son Tafsîr Al-Qur'ân, d'après Al Mubârak Ibn Fadalah, d'après Al Hasan, que le Messager d'Allâh -*sallâ l-Lahû 'aleyhi wa sallam*- a dit : « **Lorsque le serviteur meurt, son âme retrouve les âmes des autres croyants qui lui demandent alors : « Qu'a fait untel ? »**

Et il leur répond : « Il est mort avant moi. »

Ils lui disent alors : « On l'a emmené chez sa mère, celle qui engloutit tout. Quelle mère terrifiante !

Quelle terrifiante gouvernante ! ». »

Ibn Abi Ddunyâ rapporta aussi d'après Yûnus qu'Al Hasan [Al Basrî] a dit : « **Lorsque l'homme agonise, cinq Anges l'assistent dans sa mort. Ils s'emparent de son âme avec laquelle ils montent au ciel inférieur où ils sont accueillis par les âmes des croyants déjà morts qui veulent demander des nouvelles de leurs proches.**

Mais les Anges leur disent : « Soyez bienveillant à son égard, il vient de traverser une épreuve terrible. »

Et chacun d'eux se met ensuite à l'interroger sur son frère ou sur son compagnon et il leur répond. Ils finissent par l'interroger sur l'homme qui était mort juste avant lui.

Il leur dit alors : « N'est-il pas déjà venu jusqu'à vous ? »

Ils disent : « Est-il mort ? »

Il répond : « Oui, par Allâh ! »

Ils s'exclament alors : « C'est à Allâh que nous appartenons et c'est vers Lui que nous retournons !

On l'a emmené chez sa mère, celle qui engloutit tout !

Quelle mère terrifiante !

Quelle terrifiante gouvernante ! ». ». »

Source : Ahwâl Ahl Il Qoubûr